

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-2122/PCG prescrivant la suspension du permis de conduire.

n° 75-2122/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
17 novembre 1975

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro
10 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Les dispositions de l'arrêté n° 74-1775/PCG en date du 18 novembre 1974 sont modifiées en ce qui concerne M. Koenig Karl, né le 29 janvier 1936 à Duisbourg (Allemagne), militaire à l'Escadron de Reconnaissance de la 13° DBLE à Wea et y demeurant. La durée de la suspension du permis de conduire n° 651072 du 15-10-1965, catégorie B, délivré par la Préfecture des Bouches-du Rhône, précédemment fixée à 1 an est rapportée à 10 mois.